BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BSV Normandie n°06 du 7 mai 2026

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président des Chambres d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action de la Stratégie Écophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité

Financé dans le cadre de la stratégie **écophyto**

GOUVERNEMENT
Liberté Égalité Fraternité

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Avec le soutien financier de
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
OFB

Les passages orageux et pluvieux annoncés la semaine dernière ont bien eu lieu et ont apporté des précipitations hétérogènes sur la région. En ce milieu de semaine, petite accalmie avant une remontée des températures ce week-end, avec de nouveau un risque d'orage.

L'essentiel de la semaine	Globalement, bon état sanitaire des cultures. **CAROTTE – CHOU – SALADE** : surveillez l'installation des pucerons. **OIGNON :** mildiou sur oignon botte Les réseaux d'observation et de piégeage vont se mettre progressivement en place dans les semaines à venir.

SOMMAIRE :

BETTERAVE ROUGE : **2**
CAROTTE - CELERI : **2**
CHOU - NAVET : **3**
Tous les *Alliums* : **6**
OIGNON *:* **6**
POIREAU : **8**
SALADE : **9**
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : **11**
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES ! **11**

ENQUETE "Gestion des adventices en maraîchage"

(Dans le cadre du projet PARAD (WP6))

Dans le cadre du projet PARAD (WP6), une étude est menée sur les pratiques de gestion des adventices en maraîchage (plein champ et sous abri), dans un contexte de réduction progressive des herbicides.

Ce travail vise à analyser :
- les situations de travail critiques,
- les difficultés rencontrées par les producteurs
- les stratégies qu'ils mobilisent.

Les réponses à ce questionnaire permettront d'identifier des leviers pertinents pour l'accompagnement et la formation dans les transitions agroécologiques.

Le questionnaire est anonyme et ne requiert que quelques minutes.
https://eduter.sphinx.educagri.fr/SurveyServer/s/STAGEASD/Gesitiondesadventicesenmaraichage/questionnaire.htm

https://www.picleg.fr/Actualites/enquete-gestion-des-adventices-en-maraichage
Diffusé par Stéphane Cordeau (INRAE, Coordinateur de PARAD) au nom des collègues du WP6 de PARAD.
Contact de l'étude : Artémis Drakos, artemis.drakos@agrosupdijon.fr

L'INSTITUT agro Dijon — PARAD

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		*1 parcelle*	6 feuilles
14		*1 parcelle*	En cours de levée

Bon état sanitaire des parcelles.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76	Vallée de Seine	*1 parcelle de céleri-rave*	3 à 5 feuilles
14		*2 parcelles de céleri-rave*	
50	Mt St Michel	*1 parcelle carotte*	Cotylédons
	Val de Saire	*2 parcelles céleri branche*	Croissance foliaire

Bon état sanitaire des parcelles.

Mouche de la carotte :

Piégeage :

Nb mouche/piège/semaine	Semaine 15	Semaine 16	Semaine 17	Semaine 18	Semaine 19
Vallée de Seine	1	1	/	3	1
Mt St Michel	/	/	/	/	0

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.
Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains relevés. Maintenir le bâchage sur les cultures précoces.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insectes est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Piégeage :

Nb mouche/piège/semaine	Semaine 15	Semaine 16	Semaine 17	Semaine 18	Semaine 19
Vallée de Seine	3	/	/	0	0

Observation :

A ce jour il n'est pas observé de présence de galerie dans le feuillage.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Le risque est à ce jour quasi nul en l'absence de capture et de galeries. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Puceron :

Observations :
Des pucerons ailés ont été observés sur 55% des plantules de carotte dans la parcelle notée au Mont Saint Michel au stade cotylédons.
Aucun puceron n'a été noté dans les parcelles de céleri.

Seuil indicatif de risque :
Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonies d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :
Surveillez vos plantules et l'arrivée de la faune auxiliaire dans vos parcelles.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76	Vallée de Seine	*1 parcelle*	Chou : 3 à 12-18 feuilles
50	Val de Saire	*5 parcelles de chou*	
	Surtainville	*1 parcelle de chou*	
14	Nord de Caen	*1 parcelle*	

Aleurode :

Observation :
Les premières mouches blanches ont été observées cette semaine en vallée de Seine sur 20% des choux. Les effectifs sont inférieurs à 10 aleurodes par chou.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Observez attentivement vos parcelles pour surveiller leur arrivée et installation.

Aleurode du chou

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Altise :

Observation :
Comme la semaine dernière, des altises sont présentes sur la totalité des plants de la parcelle située en vallée de Seine avec 6 à 20 individus par plant.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Les averses annoncées cette fin de semaine ne sont pas favorables à cet insecte. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :

Observation :
Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Les averses ne sont pas favorables à l'activité des papillons. A ce jour, la pression reste nulle. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Piégeage :
Aucune mouche du chou n'a été piégée cette semaine.

Observation :
Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons verts et cendrés :

Observation :
Comme la semaine dernière en vallée de Seine, des pucerons cendrés ont été notés sur 10% des plants et des pucerons verts sont également présents sur 64% des choux.

Pucerons cendrés (CA 76)

Evolution du risque :
Les conditions restent favorables aux pucerons en dehors des averses orageuses. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pigeon :

Observation :
Des attaques de pigeons sont toujours notées sur des plantules de choux au nord de Caen.

Dégâts de pigeon sur jeune plant

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Maladies sur feuillage :

La présence d'*Alternaria sp.* est observée dans une parcelle de choux du val de Saire sur 16% des plantes.

Evolution du risque :
Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée sont favorables à son développement. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Tous les *Alliums* :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelle suivie	Stade
76	Vallée de Seine	*1 parcelle*	/

Mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma* :

Observation :
Aucune piqûres de nutrition n'a été observée en vallée de Seine sur ciboulette.
Des piqûres sont toujours observées sur le feuillage d'oignon au Mont Saint Michel.

Evolution du risque : le vol est terminé en vallée de Seine. Pour les autres secteurs, il convient de vérifier la présence/absence de piqures récentes.
A cette période, les dégâts sur les jeunes plantules d'Allium se traduisent par la perte de plantules, leur affaiblissement et leur déformation.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau

OIGNON *:*

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*6 parcelles : semis et bulbilles*	1 feuille à bulbaison
50	Mt St Michel	*4 parcelles : plants mottes AB + semis*	
27	Vallée de Seine	*1 parcelle oignon-botte*	

Mildiou :

Observation :
La présence de mildiou est constatée dans une série d'oignon-botte.

Evolution du risque :
Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Les averses orageuses annoncées seront de nouveau favorables aux contaminations. Le risque est important pour les séries à proximité du foyer déclaré.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observation :
Des attaques sur plantules d'oignons botte sont signalées.

Nuisibilité :
Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.
Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.
Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entrainant une pourriture et la destruction des racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Evolution du risque :
Le stade jeunes plants combiné à des levées lentes rend les parcelles vulnérables vis à vis des attaques de « mouches ». Les averses seront favorables à la croissance des plantules.

Thrips :

Observation :
Des thrips restent présents dans la parcelle d'oignons botte sur 100% des plants avec des effectifs de 6 à 10 thrips par plant.

Nuisibilité :
Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :
Les averses orageuses ne seront pas favorables à ce ravageur. Observez régulièrement vos parcelles.

Taupin :

Observations :
Quelques pertes de pieds liées à la présence de larves de taupin sont observées dans une parcelle du Calvados.

Nuisibilité :
Les dégâts sont le fait des larves qui consomment les semences ou les plants en germination, attaquent les plantules au niveau du collet, endommagent les racines et percent des trous dans les organes souterrains plus âgés. (Source : Auximore).

Pour en savoir plus : https://arena-auximore.fr/wp-content/uploads/2014/12/TAUPIN_WEB.pdf
https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/taupin

Evolution du risque :
Le risque de présence de taupin ainsi que leur nombre sont liés à l'historique de la parcelle. Il est constaté que les sols « légers » et limoneux sont plus favorables au développement des larves par rapport aux sols argileux ou très sableux.
Ils sont plus souvent inféodés aux assolements intégrant de la prairie permanente ou temporaire et des cultures fourragères ainsi que dans les sols riches en matière organique.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Surtainville	*2 parcelles*	De crochet à 5 feuilles
	Val de Saire	*4 parcelles*	
	Créances	*3 parcelles dont 2 pépinières (1 en AB)*	
	Mont Saint Michel	*1 parcelle*	
14	Nord de Caen	*1 parcelle*	

Bon état sanitaire des parcelles.

Thrips :

Observation :
Comme la semaine dernière, les premiers thrips sont relevés dans les six parcelles du nord Cotentin sur 8 à 20% des poireaux. Leur présence est minime (1 adulte par plant).

Piégeage :
Les captures enregistrées dans le nord Cotentin restent très faibles (nb moyen <1 thrips/plaque/jour).

Evolution du risque :
Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Les averses orageuses prévues pour cette fin de semaine ne seront pas favorables au vol des thrips. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations. A ce jour, le risque reste quasi-nul.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observation :
Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

Relevé des pièges :

	Nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 19
Mouche de l'oignon	Surtainville	3	1,5
	Val de Saire	0	0

	Nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 19
Mouche des semis	Surtainville	9	10
	Val de Saire	0	3,12

Nuisibilité :
Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.
Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.
Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entrainant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :
Des captures sont enregistrées, le risque est présent dans les parcelles de pépinières de la côte ouest du Cotentin notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment. Les averses orageuses annoncées devraient limiter leur activité.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*3 parcelles*	De 4 feuilles à récolte.
50	Surtainville	*1 parcelle*	
	Val de Saire	*3 parcelles*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 AB*	
	Mont Saint Michel	*2 parcelles*	
76 - 27		*2 parcelles*	

Des nécroses marginales sont toujours signalées sur certaines séries en récolte.

Noctuelle :

Piégeage noctuelle gamma :

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 19
Surtainville	1	0
Val de Saire	1	0
Créances	/	Mise en place
Mont Saint Michel	/	Mise en place
Calvados	/	Mise en place

Observation :
Aucune ponte et aucune chenille n'ont été observées cette semaine.

Evolution du risque :
Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les averses annoncées seront peu propices à l'activité des papillons. Le risque est très faible.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Puceron :

Observation :
Quelques pucerons ailés et de petites colonies ont été notés dans deux parcelles sur 4 à 40% des laitues.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps

Résistance : R
Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Evolution du risque :
Actuellement, la pression est très faible. Observez attentivement vos parcelles, les pucerons ailés ne vont pas forcément s'installer. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pigeon :

Observation :
Des attaques ont été observées essentiellement sur des séries de laitues romaines aussi bien dans la Manche que dans le Calvados.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Mildiou :

La présence de cette maladie est observée en vallée de Seine sur des laitues en récolte.

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Eliminer les déchets de culture : broyer les déchets de culture immédiatement après récolte, réaliser un désherbage soigné.
- Choisir des variétés résistantes : c'est le moyen de lutte à privilégier. Dans la mesure du possible sélectionner des variétés présentant une résistance toutes races. Si une variété sensible doit être cultivée, la placer à part et limiter les surfaces d'un seul tenant. De nouvelles races apparaissent cependant : rester vigilant.

Evolution du risque :
Les averses orageuses annoncées seront favorables au maintien de l'humidité.
Surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Pourritures basales : Sclérotinia

Observation :
Comme dans le précédent bulletin, quelques cas de sclérotinia sont signalés en vallée de Seine sur moins de 1% des laitues.

Pour en savoir plus :
http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor

Evolution du risque :
En cas de conditions humides, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs
https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :
https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs